

No.		
de	DRG	Texte
série		
1	A01A	Transplantation hépatique avec ventilation artificielle > 59 heures ou avec rejet de la greffe ou avec autre transplantation d'organe particulière, âge <
		16 ans
2	A01B	Transplantation hépatique, âge > 15 ans
3	A02Z	Transplantation du rein et du pancréas ou de l'intestin
4	A04A	Transplantation de moelle osseuse ou transfusion de cellules souches, allogène, âge < 18 ans ou avec traitement complexe d'agents infectieux
		multirésistants à partir de 14 jours de traitement ou traitement complexe de soins intensifs > 360 points
5	A04B	Transplantation de moelle osseuse ou transfusion de cellules souches, allogène, âge > 17 ans
6	A05B	Transplantation cardiaque ou pulmonaire ou séparation de jumeaux siamois, âge > 17 ans
7	A06A	Ventilation artificielle > 1499 heures ou traitement complexe de soins intensifs/traitement complexe en unité de soins intermédiaires > 5880/5520
		points ou réadaptation neurologique précoce à partir de 70 jours de traitement ou implantation d'une pompe cardiaque, transplantation de foie,
		poumon, cœur, transfusion de cellules souches ou séparation de jumeaux siamois, et situations très coûteuses or âge < 16 ans
8	A06B	Ventilation artificielle > 1499 heures ou traitement complexe de soins intensifs/traitement complexe en unité de soins intermédiaires > 5880/5520
		points ou réadaptation neurologique précoce à partir de 70 jours de traitement ou implantation d'une pompe cardiaque, transplantation de foie,
		poumon, cœur, transfusion de cellules souches ou séparation de iumeaux siamois, âge > 15 ans
9	A07A	Ventilation artificielle > 499 heures avec procédure opératoire complexe ou traumatisme multiple ou traitement sous vide complexe, avec intervention
		hautement complexe ou traitement complexe de soins intensifs > 2940/3680 points ou réadaptation neurologique précoce à partir de 7 jours de
		traitement
10	A11A	Ventilation artificielle > 249 h avec situations complexes, ou ventil. artif. > 95 h avec situations hautement complexes particulières, ou âge < 16 ans, ou
		situations très coûteuses, ou proc. opér. coûteuses avec âge < 16 ans
11	A11B	Ventilation artificielle > 249 h avec situations complexes, ou ventilation artificielle > 95 h avec situations complexes particulières ou brûlures graves, âge
		> 15 ans
12	A11C	Ventilation artificielle > 249 h avec procédures coûteuses, ou ventilation artificielle < 95 h avec situations particulières ou procédures de complication,
		ou âge < 6 ans, ou traitement complexe de soins intensifs > 1470/1656 points avec diagnostic aggravant
13	A15A	Transplantation de moelle osseuse ou transfusion de cellules souches, autologue, âge < 18 ans ou avec traitement complexe de soins intensifs > 360
		points ou intervention multiple
14	A15B	Transplantation de moelle osseuse ou transfusion de cellules souches, autologue, avec chimiothérapie hautement complexe et situation coûteuse, âge
		> 17 ans

© SwissDRG SA Seite 1 Etat: 16 avril 2020



No. de série	DRG	Texte
15	A15C	Transplantation de moelle osseuse ou transfusion de cellules souches, autologue, âge > 17 ans
16	A17A	Transplantation rénale avec défaillance postopératoire du greffon rénal ou âge < 18 ans ou transplantation AB0-incompatible
17	A36A	Traitement complexe de soins intensifs > 980/1104 points pour maladies et troubles particuliers, ou procédure opératoire complexe, ou plus de 8 séances d'irradiation
18	A36B	Traitement complexe de soins intensifs > 392/552 et < 981/1105 points pour maladies et troubles particuliers
19	A60A	Défaillance et rejet d'un greffon d'organe, plus d'un jour d'hospitalisation, avec CC extrêmement sévères ou procédure opératoire complexe ou âge < 16 ans
20	A60B	Défaillance et rejet d'un greffon d'organe, âge > 15 ans, plus d'un jour d'hospitalisation
21		Traitement complexe en U-IMC > 1176/1104 points ou procédure opératoire complexe ou plus de 8 séances d'irradiation ou réadaptation précoce à partir de 14 jours de traitement pour maladies particulières
22	A90B	Traitement complexe en U-IMC > 392/552 et < 1177/1105 points pour maladies particulières, ou traitement complexe de soins intensifs particuliers avec points de traitement complexe en unité de soins intermédiaires
23	A93A	Radiothérapie, plus de 8 séances d'irradiation avec procédure opératoire complexe ou traitement complexe de soins intensifs/traitement complexe en unité de soins intermédiaires > 184 points
24	A93B	Radiothérapie, plus de 19 séances d'irradiation
25	A93C	Radiothérapie, plus de 8 séances d'irradiation avec CC extrêmement sévères
26	A93D	Radiothérapie, plus de 8 séances d'irradiation
27	A94A	Traitement complexe en cas de colonisation ou d'infection à agents infectieux multirésistants à partir de 21 jours de traitement ou à partir de 14 jours de traitement et diagnostic particulier ou traitement complexe de soins intensifs/traitement complexe en unité de soins intermédiaires >196/119 points
28	A94B	Traitement complexe en cas de colonisation ou d'infection à agents infectieux multirésistants à partir de 14 jours de traitement ou âge < 16 ans ou traitement complexe de soins intensifs/traitement complexe en unité de soins intermédiaires > 196/119 points ou diagnostics particuliers
29	A94C	Traitement complexe en cas de colonisation ou d'infection à agents infectieux multirésistants, à partir de 7 jours de traitement sans procédure opératoire, âge > 15 ans
30	A95A	Réadaptation gériatrique aiguë avec procédure complexe ou traitement complexe de soins intensifs/traitement complexe en U-IMC > 360 points

© SwissDRG SA Seite 2 Etat: 16 avril 2020



No.		
de	DRG	Texte
série		
31	A97A	Traitement complexe de médecine palliative, à partir de 7 jours de traitement avec procédure complexe ou traitement complexe de médecine palliative,
		à partir de 21 jours de traitement avec situations complexes
32	A97B	Traitement complexe de médecine palliative, à partir de 7 jours de traitement avec procédure complexe ou de complication et traitement complexe de
		médecine palliative, à partir de 14 jours de traitement ou traitement complexe à partir de 21 jours avec intervention opératoire ou traitement complexe
		de soins intensifs/traitement complexe en unité de soins intermédiaires > 196/184 points
33	A97C	Traitement complexe de médecine palliative, à partir de 7 jours de traitement avec procédure de complication et intervention particulière ou traitement
		complexe de médecine palliative, à partir de 14 jours de traitement avec procédure opératoire particulière
34	A97D	Traitement complexe de médecine palliative, à partir de 21 jours de traitement ou procédure de complication ou diagnostic particulier ou traitement
		neurologique complexe à partir de 24 heures
35	A97E	Traitement complexe de médecine palliative, à partir de 14 jours de traitement
36	A97F	Traitement complexe de médecine palliative, à partir de 7 jours de traitement avec procédure particulière ou limitation sévère des fonctions motrices
		ou intervention particulière
37		Traitement complexe de médecine palliative, à partir de 7 jours de traitement
38	B01A	Procédures opératoires complexes en plusieurs temps pour maladies et troubles du système nerveux avec traitement complexe de soins intensifs >
		196/184 points
39		Procédures opératoires complexes en plusieurs temps ou chirurgie épileptique avec EEG vidéo invasif préopératoire
40	B02A	Craniotomie complexe ou opération de la colonne vertébrale, âge < 6 ans ou < 18 ans avec grande intervention intracrânienne, avec CC extrêmement
		sévères, ou traitement complexe de soins intensifs > 196/184 points
41		Craniotomie complexe ou opération de la colonne vertébrale
42	B03A	Interventions opératoires pour para/tétraplégie, affection cérébrale et interventions pour paralysie cérébrale, dystrophie musculaire, neuropathie ou
		interventions sur la colonne vertébrale et la moelle osseuse, et traitement complexe de soins intensifs/traitement complexe en unité de soins
		intermédiaires > 196/119 points. ou âge < 16 ans
43	B03B	Interventions opératoires pour para/tétraplégie, affection cérébrale et interventions pour paralysie cérébrale, dystrophie musculaire, neuropathie ou
		interventions sur la colonne vertébrale et la moelle osseuse, et procédure de complication, âge > 15 ans
44	B03C	Interventions opératoires pour para/tétraplégie, affection cérébrale et interventions pour paralysie cérébrale, dystrophie musculaire, neuropathie ou
		interventions sur la colonne vertébrale et la moelle osseuse, âge > 15 ans
45	B04A	Interventions particulières sur les vaisseaux extracrâniens et CC extrêmement sévères

© SwissDRG SA Seite 3 Etat: 16 avril 2020



No.		
de	DRG	Texte
série		
46	B09A	Autres interventions sur le crâne pour néoformations malignes du système nerveux
47	B16Z	Radiothérapie pour maladies et troubles du système nerveux, plus d'un jour d'hospitalisation
48	B17A	Interventions sur les nerfs périphériques et les nerfs cérébraux avec CC extrêmement sévères ou diagnostic de complication
49	B20A	Craniotomie ou grande opération de la colonne vertébrale avec traitement complexe de soins intensifs/traitement complexe en unité de soins
		intermédiaires > 196/184 points ou traitement complexe de soins intensifs > 119 points avec situation particulière
50	B20B	Craniotomie ou grande opération de la colonne vertébrale avec procédure complexe ou diagnostic complexe ou traitement complexe de soins intensifs
		> 119 points, avec monitoring intraopératoire ou intervention particulière ou âge < 16 ans
51	B21A	Implantation d'un neurostimulateur pour stimulation cérébrale ou pompe à médicaments ou traitement complexe des atteintes motrices
		extrapyramidales à partir de 14 jours de traitement
52	B21C	Implantation d'un autre neurostimulateur
53	B36A	Traitement complexe de soins intensifs > 1470/1656 points
54	B36B	Traitement complexe de soins intensifs > 392/552 points avec procédure opératoire complexe ou traitement complexe de soins intensifs > 980/1104
		points ou proc. opér. complexes en quatre temps
55	B36C	Traitement complexe de soins intensifs > 392/552 points
56	B36D	Traitement complexe de soins intensifs > 196/360 points
57	B39A	Traitement neurologique complexe d'accident vasculaire cérébral aigu de plus de 72 heures avec intervention opératoire et CC extrêmement sévères
58	B39B	Traitement neurologique complexe d'accident vasculaire cérébral aigu de plus de 72 heures avec intervention opératoire particulière ou traitement
		complexe de soins intensifs > 119 points
59	B60Z	Paraplégie/tétraplégie
60	B61B	Affections aiguës particulières et lésions de la moelle épinière avec procédure opératoire complexe, plus d'un jour d'hospitalisation
61	B61C	Affections aiguës particulières et lésions de la moelle épinière, plus d'un jour d'hospitalisation
62	B63A	Démence et autres troubles chroniques de la fonction cérébrale avec CC extrêmement sévères ou acte diagnostique neurologique complexe, plus d'un
		jour d'hospitalisation
63	B64A	Délire avec cc extrêmement sévères et plus d'un jour d'hospitalisation
64	B64B	Délire, plus d'un jour d'hospitalisation

© SwissDRG SA Seite 4 Etat: 16 avril 2020



No.		
de	DRG	Texte
série		
65	B66A	Néoformations du système nerveux ou état stuporeux et coma d'origine non traumatique, avec CC extrêmement sévères et plus d'un jour
		d'hospitalisation
66	B66B	Néoformations du système nerveux ou état stuporeux et coma d'origine non traumatique, plus d'un jour d'hospitalisation, âge < 16 ans
67	B66C	Néoformations du système nerveux ou état stuporeux et coma d'origine non traumatique, plus d'un jour d'hospitalisation, âge > 15 ans
68	B67A	Maladie de Parkinson avec CC extrêmement sévères ou diminution extrême ou réglage de paramètres neurologiques de stimulation ou traitement
		complexe des atteintes motrices extrapyramidales à partir de 7 jours de traitement, plus d'un jour d'hospitalisation
69	B67B	Maladie de Parkinson, plus d'un jour d'hospitalisation
70	B68A	Sclérose en plaques et ataxie cérébelleuse avec diagnostic complexe ou CC extrêmement sévères ou diagnostic neurologique complexe, ou procédure
		particulière en plusieurs temps, plus d'un jour d'hospitalisation
71	B69A	Accident ischémique transitoire (AIT) et occlusion de vaisseaux extracrâniens, avec traitement neurologique complexe d'accident vasculaire cérébral
		aigu > 72 heures
72	B69B	Accident ischémique transitoire (AIT) et occlusion de vaisseaux extracrâniens, avec traitement neurologique complexe d'accident vasculaire cérébral
		aigu < 73 heures
73	B70A	Apoplexie avec traitement neurologique complexe d'accident vasculaire cérébral aigu > 72 heures, avec diagnostic de complication ou trouble sévère
		des fonctions motrices ou CC extrêmement sévères
74	B70B	Apoplexie avec traitement neurologique complexe d'accident vasculaire cérébral aigu > 72 heures ou traitement complexe de soins intensifs > 184
		points ou acte diagnostique neurologique complexe
75	B70C	Apoplexie avec traitement neurologique complexe d'accident vasculaire cérébral aigu < 73 heures, avec diagnostic de complication ou thrombolyse ou
		trouble sévère des fonctions motrices
76	B70D	Apoplexie avec traitement neurologique complexe d'accident vasculaire cérébral aigu < 73 heures, ou avec autre traitement neurologique complexe >
		72 heures, ou CC extrêmement sévères
77	B71A	Affections des nerfs cérébraux et périphériques avec diagnostic complexe et plus d'un jour d'hospitalisation avec CC sévères ou para/tétraplégie ou
		acte diagnostique neurologique complexe, ou CC sévères avec plus d'un jour d'hospitalisation et para/tétraplégie
78		Infection du système nerveux sauf méningite virale avec CC extrêmement sévères, plus d'un jour d'hospitalisation
79	B76A	Crises convulsives et traitement complexe pour épilepsie, à partir de 7 jours de traitement ou traitement complexe de soins intensifs > 119 points ou
		traitement complexe en unité de soins intermédiaires > 196/119 points, plus d'un jour d'hospitalisation
80	B76D	Crises convulsives avec EEG ou acte diagnostique neurologique complexe avec diagnostic complexe ou malformations congénitales, CC extrêmement
		sévères, plus d'un jour d'hospitalisation

© SwissDRG SA Seite 5 Etat: 16 avril 2020



No.		
de	DRG	Texte
série		
81	B76E	Crises convulsives avec EEG ou acte diagnostique neurologique complexe, ou âge < 6 ans ou diagnostic complexe, plus d'un jour d'hospitalisation
82	B78A	Lésion intracrânienne, plus d'un jour d'hospitalisation, âge < 12 ans
83	B78B	Lésion intracrânienne, plus d'un jour d'hospitalisation, âge > 11 ans
84	B85A	Maladies dégénératives du système nerveux avec CC extrêmement sévères ou diagnostic de complication ou acte diagnostique neurologique
		complexe, ou paralysies cérébrales ou âge < 16 ans, plus d'un jour d'hospitalisation
85	B85B	Maladies dégénératives du système nerveux, plus d'un jour d'hospitalisation, âge > 15 ans
86	B87A	Maladies et troubles du système nerveux, traitement complexe de soins intensifs/traitement complexe en unité de soins intermédiaires >
		196/184 points
87	B87B	Maladies et troubles du système nerveux, traitement complexe de soins intensifs/traitement complexe en unité de soins intermédiaires > 119 à
		184 points
88	B90A	Traitement complexe en U-IMC > 1176/1104 points ou réhabilitation neurologique précoce à partir de 21 jours de traitement ou procédure opératoire
		complexe
89	B90B	Traitement complexe en U-IMC > 392/552 points ou réhabilitation neurologique précoce à partir de 7 jours de traitement ou traitement complexe de
		soins intensifs particulier avec points de traitement complexe en U-IMC ou ventilation artificielle > 95 h avec traitement complexe de soins intensifs >
		196/360 points
90		Enucléations et interventions sur l'orbite ou radiothérapie lors de néoformation maligne ou CC extrêmement sévères
91		Enucléations et interventions sur l'orbite
92		Interventions en plusieurs temps ou bilatérales sur la rétine
93	C60A	Infections de l'œil aiguës et sévères avec diagnostic de complication ou avec CC sévères, plus d'un jour d'hospitalisation
94	C61A	Affections neuro-ophtalmologiques et vasculaires de l'œil avec diagnostic de complication ou avec CC sévères ou acte diagnostique neurologique
		complexe ou traitement neurologique complexe, au moins 24 heures et plus, plus d'un jour d'hospitalisation
95	D02A	Résections complexes avec reconstructions au niveau de la tête et de la gorge et intervention combinée avec CC extrêmement sévères ou procédure de
		complication ou procédure opératoire complexe en plusieurs temps, avec traitement complexe de soins intensifs/traitement complexe en unité de soins
		intermédiaires > 196/184 points
96		Correction opératoire d'une fente labio-alvéolo-palatine avec rhinoplastie
97	D03B	Correction opératoire d'une fente labio-alvéolo-palatine, âge < 2 ans

© SwissDRG SA Seite 6 Etat: 16 avril 2020



No.		
de	DRG	Texte
série		
98	D09Z	Tonsillectomie pour néoformation maligne ou diverses interventions sur l'oreille, le nez, la bouche et la gorge avec CC extrêmement sévères
99	D12A	Autres interventions coûteuses sur l'oreille, le nez, la bouche et la gorge
100	D15A	Trachéostomie ou irradiation et germes multirésistants, avec CC extrêmement sévères ou traitement complexe en U-IMC > 196/184 points et procédure opératoire complexe
101	D15B	Trachéostomie ou irradiation pour germes multirésistants ou traitement complexe en U-IMC > 196/184 points
102	D24A	Plasties de la peau complexes et grandes interventions au niveau de la tête et de la gorge avec intervention complexe, ou laryngectomie radicale avec
100	D24B	intervention combinée ou CC extrêmement sévères
103	D24B	Plasties de la peau complexes et grandes interventions au niveau de la tête et de la gorge avec intervention combinée ou CC extrêmement sévères
104	D25A	Interventions moyennement complexes au niveau de la tête et de la gorge et CC extrêmement sévères ou radiothérapie avec intervention opératoire,
		ou intervention particulière
105	D28Z	Ostéotomie sur une mâchoire et interventions complexes au niveau de la tête et de la gorge ou autres interventions au niveau de la tête et de la gorge
100		pour néoformation maligne
106		Opérations sur la mâchoire et autres interventions au niveau de la tête et de la gorge sauf en cas de néoformation maligne
107	D37A	Maladies et troubles de l'oreille, du nez, de la bouche et de la gorge, traitement complexe de médecine intensive > 196/184 points et procédure opératoire complexe
108	D60A	Néoformations malignes à l'oreille, au nez, à la bouche et dans la gorge, plus d'un jour d'hospitalisation, avec CC extrêmement sévères
109		Maladies des dents et de la cavité buccale sans extraction ni réparation dentaires, pour état après transplantation ou avec CC extrêmement sévères
110	E05A	Autres grandes interventions sur le thorax avec CC extrêmement sévères, ou circulation extracorporelle
111	E06A	Autres résections pulmonaires, biopsie des organes thoraciques et interventions sur la paroi thoracique avec CC extrêmement sévères ou réduction
		chirurgicale du volume pulmonaire
112	E06B	Autres résections pulmonaires, biopsie des organes thoraciques et interventions sur la paroi thoracique, âge < 16 ans
113		Radiothérapie pour maladies et troubles de l'appareil respiratoire, plus d'un jour d'hospitalisation avec CC extrêmement sévères ou procédures de
		complication
114	E33Z	Procédures opératoires complexes en plusieurs temps

© SwissDRG SA Seite 7 Etat: 16 avril 2020



No.		
de	DRG	Texte
série		
115	E36C	Maladies et troubles des organes respiratoires avec traitement complexe de soins intensifs > 196/184 points avec procédure opératoire complexe
116		Maladies et troubles des organes respiratoires avec traitement complexe de soins intensifs > 196/184 points
117	E60A	Fibrose cystique (mucoviscidose) ou autre maladie pulmonaire avec séjour dévaluation avant transplantation ou âge < 16 ans
118	E60B	Fibrose cystique (mucoviscidose) sans autre maladie pulmonaire avec séjour d'évaluation avant transplantation ou SDRA, âge > 15 ans, plus d'un jour
		d'hospitalisation
119	E64A	Insuffisance respiratoire ou embolie pulmonaire avec procédure particulière ou âge < 16 ans, plus d'un jour d'hospitalisation
120	E64B	Insuffisance respiratoire ou embolie pulmonaire avec CC extrêmement sévères, plus d'un jour d'hospitalisation
121	E65A	Maladies chroniques obstructives des voies respiratoires avec état après transplantation ou intervention particulière ou procédure de complication, plus
		d'un jour d'hospitalisation
122	E65B	Maladies chroniques obstructives des voies respiratoires avec bronchoscopie rigide, plus d'un jour d'hospitalisation
123	E65D	Maladies chroniques obstructives des voies respiratoires et âge > 15 ans et CC extrêmement sévères, plus d'un jour d'hospitalisation
124	E65E	Maladies chroniques obstructives des voies respiratoires et âge > 15 ans, plus d'un jour d'hospitalisation
125	E66A	Traumatisme thoracique sévère avec diagnostic de complication, plus d'un jour d'hospitalisation
126	E66B	Traumatisme thoracique sévère, plus d'un jour d'hospitalisation
127	E70A	Coqueluche et bronchite aiguë, âge < 1 an ou infections VRS, plus d'un jour d'hospitalisation
128	E71A	Néoformations des organes respiratoire avec CC extrêmement sévères ou bronchoscopie rigide, plus d'un jour d'hospitalisation
129	E73A	Epanchement pleural avec CC extrêmement sévères, plus d'un jour d'hospitalisation
130	E74Z	Maladie pulmonaire interstitielle, plus d'un jour d'hospitalisation
131	E75A	Autres maladies des organes respiratoires avec CC extrêmement sévères, âge < 18 ans, plus d'un jour d'hospitalisation
132	E75B	Autres maladies des organes respiratoires avec CC extrêmement sévères, âge > 17 ans, plus d'un jour d'hospitalisation
133	E76A	Tuberculose, plus de 14 jours d'hospitalisation, en cas de colonisation ou d'infection à agents infectieux multirésistants ou âge < 16 ans ou procédure
		de complication ou avec CC extrêmement sévères
134	E76B	Tuberculose, plus de 14 jours d'hospitalisation, âge > 15 ans
135	E77A	Autres infections et inflammations des organes respiratoires avec diagnostic de complication lors d'état après transplantation d'organe ou avec CC
		extrêmement sévères ou procédure de complication ou agents infectieux multirésistants, plus d'un jour d'hospitalisation

© SwissDRG SA Seite 8 Etat: 16 avril 2020



No.		
de	DRG	Texte
série		
136	E77B	Autres infections et inflammations des organes respiratoires avec diagnostic complexe ou CC extrêmement sévères, âge < 16 ans, plus d'un jour
		d'hospitalisation
137	E77C	Autres infections et inflammations des organes respiratoires avec diagnostic complexe ou CC extrêmement sévères, âge > 15 ans, plus d'un jour
		d'hospitalisation
138	E77D	Autres infections et inflammations des organes respiratoires avec CC sévères, âge > 15 ans et plus d'un jour d'hospitalisation
139	E87Z	Maladies et troubles des organes respiratoires, traitement complexe de soins intensifs/traitement complexe en unité de soins intermédiaires >
		119 points
140	E90A	Maladies et troubles des organes respiratoires avec traitement complexe en U-IMC > 392/552 points
141	F03B	Intervention valvulaire cardiaque avec cœur-poumon artificiel, avec procédure de complication ou stimulateur cardiaque, ou intervention triple ou âge
		< 1 an ou sous hypothermie profonde ou avec bioprothèse et remplacement particulier de valve cardiaque, ou interventions multiples
142	F06A	Opération de pontage coronarien, avec procédures opératoires complexes en plusieurs temps ou procédures de complication ou implantation d'un
		stimulateur cardiaque
143	F06B	Opération de pontage coronarien, avec intervention vasculaire coûteuse ou diagnostic complexe avec intervention particulière
144	F13A	Amputation lors de maladies cardio-vasculaires aux membres supérieurs et aux orteils avec CC extrêmement sévères ou arthrodèse complexe du pied
		ou traitement complexe lors d'une amputation à partir de 7 jours de traitement et interventions de révision ou réparatrices en plusieurs temps ou
		intervention vasculaire
145	F13B	Amputation lors de maladies cardio-vasculaires aux membres supérieurs et aux orteils avec CC extrêmement sévères ou arthrodèse complexe du pied
		ou traitement complexe lors d'une amputation à partir de 7 jours de traitement
146	F13C	Amputation lors de maladies cardio-vasculaires aux membres supérieurs et aux orteils ou diverses interventions pour diabète sucré avec complications
147	F21A	Autres procédures opératoires pour maladies cardio-vasculaires avec CC extrêmement sévères et traitement sous vide ou greffe de peau d'épaisseur
		partielle étendue
148	F24A	Angioplastie coronaire percutanée (ACTP) avec intervention en plusieurs temps ou procédures de complication, et CC extrêmement sévères, ou
		diagnostic particulier
149	F24F	Angioplastie coronaire percutanée (ACTP), âge > 15 ans
150	F28A	Amputation pour maladies cardio-vasculaires sauf aux membres supérieurs et aux orteils avec intervention vasculaire supplémentaire ou avec
		transplantation de peau et avec CC extrêmement sévères

© SwissDRG SA Seite 9 Etat: 16 avril 2020



NI.		
No.	DDC	Tauta
de	DRG	Texte
série	5200	
151	F28B	Amputation pour maladies cardio-vasculaires sauf aux membres supérieurs et aux orteils, avec CC extrêmement sévères
152	F28C	Amputation pour maladies cardio-vasculaires sauf aux membres supérieurs et aux orteils
153	F31A	Autres interventions cardio-vasculaires avec cœur-poumon artificiel, avec procédure de complication ou âge < 1 an ou grande intervention vasculaire,
		et CC extrêmement sévères
154	F34A	Autres grandes interventions vasculaires réparatrices sans cœur-poumon artificiel avec procédures en plusieurs temps et CC extrêmement sévères
155	F34B	Autres grandes interventions vasculaires réparatrices sans cœur-poumon artificiel avec procédures en plusieurs temps ou CC extrêmement sévères
156	F36A	Traitement complexe de soins intensifs > 784/1380 points ou intervention hautement complexe et ventilation artificielle > 95 h avec situation particulière
157	F41A	Actes diagnostiques cardiologiques invasifs pour infarctus du myocarde aigu avec CC extrêmement sévères
158	F41B	Actes diagnostiques cardiologiques invasifs pour infarctus du myocarde aigu
159	F49A	Actes diagnostiques cardiologiques invasifs sauf pour infarctus du myocarde aigu avec intervention complexe ou avec diagnostic de complication et CC
		extrêmement sévères, ou procédure de complication
160	F50A	Mesures ablatives pour tachyarythmie avec ablation particulière et intervention complexe, âge < 16 ans
161		Mesures ablatives pour tachyarythmie, âge > 15 ans
162		Implantation endovasculaire d'endoprothèse (stent) aortique complexe ou implantation d'endoprothèse (stent) particulière ou diagnostic particulier
163	F59A	Interventions vasculaires complexes ou moyennement complexes avec interventions en plusieurs temps ou traitement sous vide
164	F59B	Interventions vasculaires complexes ou moyennement complexes et CC extrêmement sévères ou procédure de complication
165	F59C	Interventions vasculaires complexes ou moyennement complexes avec intervention endovasculaire en plusieurs temps
166	F59D	Interventions vasculaires complexes ou moyennement complexes avec intervention endovasculaire particulière
167	F59E	Interventions vasculaires complexes ou moyennement complexes avec procédés particuliers ou âge < 16 ans
168	F60A	Infarctus du myocarde aigu sans actes diagnostiques cardiologiques invasifs avec CC extrêmement sévères
169	F61A	Endocardite infectieuse avec diagnostic de complication ou procédure de complication ou actes diagnostiques cardiologiques invasifs
170	F61B	Endocardite infectieuse
171	F63A	Thrombose veineuse avec CC sévères
$\overline{}$		

© SwissDRG SA Seite 10 Etat: 16 avril 2020



No.		
de	DRG	Texte
série		
172	F66A	Artériosclérose coronaire, arythmies cardiaques, angor avec CC extrêmement sévères ou diagnostic complexe ou âge < 16 ans
173	F68A	Maladie cardiaque de naissance, âge < 2 ans
174	F68B	Maladie cardiaque de naissance, âge > 1 an
175	F69B	Valvulopathies
176	F70A	Arythmie sévère et arrêt cardio-circulatoire, avec CC extrêmement sévères
177	F75A	Autres maladies du système circulatoire avec traitement complexe en U-IMC > 184 points ou traitement complexe lors d'une amputation à partir de
		14 jours de traitement ou âge < 18 ans avec CC extrêmement sévères
178	F75B	Autres maladies du système circulatoire avec CC extrêmement sévères, âge > 17 ans
179	G02A	Interventions ou diagnostic de complication sur l'intestin grêle et le colon avec CC extrêmement sévères
180	G09A	Interventions pour hernies avec CC extrêmement sévères, plus d'un jour d'hospitalisation
181	G11A	Pyloromyotomie ou anoproctoplastie et réparation de l'anus et du sphincter, âge < 10 ans
182	G12A	Autres procédures opératoires sur les organes digestifs avec procédure opératoire complexe et CC extrêmement sévères ou réadaptation gériatrique
		aiguë à partir de 21 jours de traitement
183	G12B	Autres procédures opératoires sur les organes digestifs avec procédure opératoire moyennement complexe
184	G18A	Interventions sur l'intestin grêle et le côlon ou autre intervention sur l'estomac, l'œsophage et le duodénum sans radiothérapie, avec intervention
		hautement complexe ou diagnostic ou procédure de complication ou CC extrêmement sévères
185	G19A	Autres interventions sur l'estomac, l'œsophage et le duodénum avec procédure de complication ou pour néoformation maligne ou avec CC
		extrêmement sévères
186		Adhésiolyse péritonéale ou autres interventions sur l'intestin/entérostomie
187	G22A	Appendicectomie pour péritonite avec CC sévères et âge < 16 ans, plus d'un jour d'hospitalisation
188	G29A	Autre radiothérapie pour maladies et troubles des organes digestifs, plus d'un jour d'hospitalisation, avec CC extrêmement sévères
189	G29B	Autre radiothérapie pour maladies et troubles des organes digestifs, plus d'un jour d'hospitalisation
190	G33Z	Procédures opératoires complexes en plusieurs temps pour maladies et troubles des organes digestifs
191	G35Z	Traitement sous vide complexe pour maladies et troubles des organes digestifs ou diagnostic complexe avec intervention complexe
192	G40Z	Procédure de complication avec intervention endoscopique particulière pour maladies graves des organes digestifs
193	G46A	Gastroscopie complexe avec CC extrêmement sévères ou procédures de complication pour affection sévère, ou CC extrêmement sévères ou
		gastroscopie complexe associée à une intervention à complications, âge < 15 ans

© SwissDRG SA Seite 11 Etat: 16 avril 2020



No.		
de	DRG	Texte
série		
194	G46B	Gastroscopie complexe associée à une intervention à complications ou CC extrêmement sévères, âge > 14 ans, ou affection sévère des organes
		digestifs et âge < 15 ans
195	G48A	Coloscopie avec CC sévères ou intervention à complications ou âge < 15 ans avec diagnostic particulier ou procédure de complication
196	G48C	Coloscopie avec CC sévères ou intervention à complications ou âge > 16 ans
197	G60A	Néoformation maligne des organes digestifs, plus d'un jour d'hospitalisation, avec CC extrêmement sévères
198	G64A	Maladie intestinale inflammatoire avec CC extrêmement sévères et plus d'un jour d'hospitalisation
199	G67A	Ulcère duodénal avec hémorragie gastro-intestinale, plus d'un jour d'hospitalisation et CC extrêmement sévères, ou diagnostic particulier avec dialyse
		ou âge < 3 ans ou para/tétraplégie, ou traitement complexe de soins intensifs > 196/119 points ou traitement complexe en unité de soins
		intermédiaires > 196/184 points
200	G67B	Diverses maladies des organes digestifs ou hémorragie gastro-intestinale ou ulcère duodénal, avec dialyse ou âge < 3 ans ou para/tétraplégie
201	G70A	Autres affections sévères des organes digestifs ou cathéter cutanéo-péritonéal avec CC extrêmement sévères et plus d'un jour d'hospitalisation
202	G71A	Autres affections moyennement sévères des organes digestifs, âge < 16 ans
203	G87A	Maladies et troubles des organes digestifs, traitement complexe de soins intensifs/traitement complexe en unité de soins intermédiaires > 184 points
204	G87B	ou traitement complexe en unité de soins intermédiaires > 196 points Maladies et troubles des organes digestifs, traitement complexe de soins intensifs/traitement complexe en unité de soins intermédiaires > 119 à
204	GO/B	184 points
205	H01A	Interventions sur le pancréas et le foie avec intervention complexe ou traitement complexe de soins intensifs > 196/360 points ou CC extrêmement
		sévères
206	H05A	Laparotomie et interventions moyennement complexes sur la vésicule biliaire et les voies biliaires avec intervention complexe
207	H07A	Cholécystectomie particulière avec néoformation maligne ou diagnostic complexe ou CPRE ou âge < 12 ans
208	H07B	Cholécystectomie particulière avec âge > 11 ans, ou cholécystectomie pour néoformation maligne ou diagnostic complexe ou CPRE ou âge < 12 ans
209	H09A	Interventions sur le pancréas et le foie et opérations de shunt portosystémiques, sans grande intervention, sans radiothérapie, avec CC extrêmement
		sévères
210	H12A	Diverses interventions sur le système hépatobiliaire avec CC extrêmement sévères ou intervention complexe

© SwissDRG SA Seite 12 Etat: 16 avril 2020



No.		
de	DRG	Texte
série		
211	H16Z	Autre radiothérapie pour maladies et troubles du système hépatobiliaire et du pancréas
212	H33Z	Procédures opératoires complexes en plusieurs temps ou traitement sous vide complexe ou traitement sous vide avec intervention particulière ou
		ventilation artificielle > 95 h avec traitement complexe de soins intensifs > 196/360 points
213	H41A	CPRE avec CC extrêmement sévères ou thérapie photodynamique avec traitement complexe de soins intensifs/traitement complexe en unité de soins
		intermédiaires > 196/360 points
214	H41B	CPRE avec CC extrêmement sévères ou thérapie photodynamique
215	H41C	CPRE avec CC extrêmement sévères ou néoformation maligne ou âge < 3 ans
216	H60A	Cirrhose hépatique et hépatites non infectieuses particulières ou interventions endoscopiques à l'œsophage, avec CC extrêmement sévères, plus d'un
		jour d'hospitalisation
217	H61A	Néoformation maligne sur le système hépatobiliaire et le pancréas, plus d'un jour d'hospitalisation avec CC extrêmement sévères ou séjour dévaluation
		avant transplantation hépatique
218	H62A	Affections du pancréas sauf néoformation maligne avec CC extrêmement sévères et plus d'un jour d'hospitalisation
219	H63A	Affections du foie sauf néoformation maligne, cirrhose hépatique et hépatites non infectieuses particulières ou séjour d'évaluation avant
		transplantation hépatique avec CC extrêmement sévères ou procédure de complication, et diagnostic complexe, plus d'un jour d'hospitalisation
220	H63B	Affections du foie sauf néoformation maligne, cirrhose hépatique et hépatites non infectieuses particulières ou séjour d'évaluation avant
		transplantation hépatique avec CC extrêmement sévères ou procédure de complication, plus d'un jour d'hospitalisation
221	H63C	Affections du foie sauf néoformation maligne, cirrhose hépatique et hépatites non infectieuses particulières ou séjour d'évaluation avant
		transplantation hépatique, âge < 16 ans
222	H64A	Affections de la vésicule biliaire et des voies biliaires avec CC extrêmement sévères ou procédure de complication
223	H87A	Maladies et troubles du système hépatobiliaire et du pancréas, traitement complexe de soins intensifs/traitement complexe en unité de soins
		intermédiaires > 196/184 points ou assistance hépatique extracorporelle
224	H87B	Maladies et troubles du système hépatobiliaire et du pancréas, traitement complexe de soins intensifs/traitement complexe en unité de soins
		intermédiaires > 119 à 184 points ou traitement complexe du foie à partir de 7 jours de traitement
225	102A	Transplantation de tissu/de peau très coûteuse, sauf à la main, ou procédures opératoires particulières en quatre temps ou intervention
		microvasculaire, avec procédures de complication, intervention sur plusieurs localisations ou avec dommage grave des parties molles, avec CC
		extrêmement sévères ou traitement complexe de soins intensifs/traitement complexe en unité de soins intermédiaires > 196/184 points

© SwissDRG SA Seite 13 Etat: 16 avril 2020



No. de	DRG	Texte
série		
226	102B	Transplantation de tissu/de peau très coûteuse, sauf à la main, ou procédures opératoires particulières en quatre temps ou intervention
		microvasculaire, sans procédures de complication, intervention sur plusieurs localisations ou avec dommage grave des parties molles, avec CC
		extrêmement sévères
227	103A	Révision ou remplacement de l'articulation de la hanche avec diagnostic de complication ou arthrodèse ou âge < 16 ans ou interventions bilatérales ou
		plusieurs grandes interventions sur les articulations des membres inférieurs avec intervention complexe, avec CC extrêmement sévères ou néoformation
		maligne
228	105A	Remplacement d'articulation ou révision aux membres supérieurs avec CC extrêmement sévères ou intervention bilatérale particulière ou intervention à
		plusieurs localisations
229	107A	Amputation avec CC extrêmement sévères
230		Amputation
231	109A	Fusion de corps vertébraux avec CC extrêmement sévères ou intervention complexe ou traitement complexe de soins intensifs/traitement complexe en
		unité de soins intermédiaires > 196/184 points
232	I10A	Autres interventions sur la colonne vertébrale ou halotraction avec CC extrêmement sévères ou intervention combinée particulière ou intervention sur
		plusieurs localisations
233	I11A	Reconstruction de malformation ou allongement d'extrémités, âge < 18 ans
234	I12A	Infection/inflammation des os et des articulations avec différentes interventions sur l'appareil musculosquelettique et le tissu conjonctif, avec CC
		extrêmement sévères
235	I12B	Infection/inflammation des os et des articulations avec différentes interventions sur l'appareil musculosquelettique et le tissu conjonctif avec CC sévères
		ou révision de l'articulation du genou
236	I12C	Infection/inflammation des os et des articulations avec différentes interventions sur l'appareil musculosquelettique et le tissu conjonctif
237	I13A	Interventions sur l'humérus, le tibia, le péroné et la cheville, avec intervention multiple, intervention bilatérale particulière, procédure/diagnostic
		complexe, avec intervention sur plusieurs localisations ou procédure particulière ou procédé particulier
238	I13B	Interventions sur l'humérus, le tibia, le péroné et la cheville, avec intervention multiple, intervention bilatérale particulière ou procédure/diagnostic
		complexe
239	I14A	Révision d'un moignon d'amputation avec CC extrêmement sévères ou traitement sous vide ou diagnostic particulier
240	I14B	Révision d'un moignon d'amputation

© SwissDRG SA Seite 14 Etat: 16 avril 2020



No. de série	DRG	Texte
241	120A	Interventions sur le pied avec plusieurs interventions hautement complexes ou avec intervention hautement complexe avec diagnostic complexe ou CC extrêmement sévère, plus d'un jour d'hospitalisation
242	120C	Interventions sur le pied avec intervention complexe avec diagnostic complexe, ou ostéomyélite/arthrite, âge < 16 ans, plus d'un jour d'hospitalisation
243	127A	Interventions sur les parties molles avec CC extrêmement sévères et plus d'un jour d'hospitalisation ou traitement sous vide
244	I31A	Interventions particulières sur le coude et l'avant-bras avec intervention bilatérale ou intervention sur plusieurs localisations
245	132A	Interventions sur le poignet et la main avec intervention complexe en plusieurs temps, plus d'un jour d'hospitalisation
246	146A	Implantation, remplacement ou révision d'une endoprothèse de hanche avec intervention complexe et CC extrêmement sévères ou intervention à plusieurs localisations
247	146B	Implantation, remplacement ou révision d'une endoprothèse de hanche avec CC extrêmement sévères ou intervention à plusieurs localisations ou diagnostic particulier avec intervention complexe
248	154A	Radiothérapie pour maladies et troubles de l'appareil musculosquelettique et du tissu conjonctif, moins de 9 séances d'irradiation avec CC extrêmement sévères ou procédures de complication, plus d'un jour d'hospitalisation
249	160A	Fractures du bassin, du col du fémur et du fémur avec para/tétraplégie ou âge < 3 ans ou CC extrêmement sévères, plus d'un jour d'hospitalisation
250	164A	Ostéomyélite avec CC extrêmement sévères ou âge < 2 ans, plus d'un jour d'hospitalisation
251	164B	Ostéomyélite, âge < 16 ans et plus d'un jour d'hospitalisation
252	164C	Ostéomyélite, âge > 15 ans et plus d'un jour d'hospitalisation
253	166A	Autres affections du tissu conjonctif avec CC extrêmement sévères, plus d'un jour d'hospitalisation
254	168A	Affections et blessures dans la région de la colonne vertébrale traitées de manière non opératoire, avec CC extrêmement sévères ou diagnostic complexe avec CC extrêmement sévères et discite ou spondylopathie infectieuse, plus d'un JH
255	168B	Affections et blessures dans la région de la colonne vertébrale traitées de manière non opératoire avec CC extrêmement sévères ou diagnostic complexe avec CC sévère, plus d'un jour d'hospitalisation
256	168C	Affections et blessures dans la région de la colonne vertébrale traitées de manière non opératoire avec CC extrêmement sévères et plus d'un jour d'hospitalisation
257	I68D	Affections et blessures dans la région de la colonne vertébrale traitées de manière non opératoire, âge < 16 ans et plus d'un jour d'hospitalisation

© SwissDRG SA Seite 15 Etat: 16 avril 2020



No.		
de	DRG	Texte
série		
258	169A	Maladies des os et arthropathies avec CC extrêmement sévères et plus d'un jour d'hospitalisation
259	169B	Maladies des os et arthropathies, âge < 16 ans et plus d'un jour d'hospitalisation
260	171A	Affections des muscles et des tendons ou foulure, claquage avec CC extrêmement sévères ou luxation de la hanche, du bassin et de la cuisse, âge < 16
		ans, plus d'un jour d'hospitalisation
261	172Z	Inflammation de tendons, muscles et bourses séreuses avec CC sévères, plus d'un jour d'hospitalisation
262	176A	Autres affections du tissu conjonctif avec CC extrêmement sévères, plus d'un jour d'hospitalisation
263	187Z	Maladies et troubles du tissu musculosquelettique et conjonctif, avec traitement complexe de soins intensifs/traitement complexe en unité de soins
		intermédiaires > 196/184 points
264	198Z	Traitement sous vide complexe pour maladies et troubles de l'appareil musculosquelettique et du tissu conjonctif
265	J02A	Transplantation de peau, plastie par lambeaux, lymphadénectomie étendue, transplantation de tissu avec anastomose microvasculaire avec traitement
		sous vide complexe ou CC extrêmement sévères ou intervention complexe en plusieurs temps ou curiethérapie
266	J03A	Interventions sur la peau des membres inférieurs lors d'ulcère ou infection/inflammation avec CC extrêmement sévères
267	J03B	Interventions sur la peau des membres inférieurs lors d'ulcère ou infection/inflammation
268	J08A	Autre transplantation de peau ou débridement avec diagnostic complexe ou avec intervention supplémentaire au niveau de la tête et de la gorge, avec
		CC extrêmement sévères
269	J11A	Autres interventions sur la peau, le tissu sous-cutané et la glande mammaire, avec diagnostic de complication ou procédure moyennement complexe
		ou lors de para/tétraplégie ou procédure opératoire complexe
270	J61A	Affections sévères de la peau ou ulcère cutané lors de para/tétraplégie sans affection moyennement sévère de la peau ou avec CC extrêmement
		sévères et diagnostic complexe ou âge > 17 ans, plus d'un jour d'hospitalisation
271	J61B	Affections sévères de la peau avec diagnostic complexe ou âge > 17 ans, sans affection moyennement sévère de la peau, plus d'un jour
		d'hospitalisation
272	J61C	Affections moyennement sévères de la peau ou ulcère cutané lors de para/tétraplégie, âge < 16 ans, plus d'un jour d'hospitalisation
273	J61D	Affections moyennement sévères de la peau ou ulcère cutané lors de para/tétraplégie, âge > 15 ans, plus d'un jour d'hospitalisation
274	J62A	Néoformations malignes de la glande mammaire avec CC extrêmement sévères ou procédure particulière
275	J64A	Infection/inflammation de la peau et du tissu sous-cutané avec CC extrêmement sévères, plus d'un jour d'hospitalisation
276	J64B	Infection/inflammation de la peau et du tissu sous-cutané, âge < 16 ans, plus d'un jour d'hospitalisation
277	J64C	Infection/inflammation de la peau et du tissu sous-cutané, âge > 15 ans et CC sévères, plus d'un jour d'hospitalisation

© SwissDRG SA Seite 16 Etat: 16 avril 2020



No.		
de	DRG	Texte
série		
278	J64D	Infection/inflammation de la peau et du tissu sous-cutané et âge > 15 ans, plus d'un jour d'hospitalisation
279	J67A	Affections de la peau bénignes à modérées avec CC sévères, plus d'un jour d'hospitalisation
280	K03Z	Interventions sur les glandes surrénales en cas de néoformation maligne ou interventions sur l'hypophyse
281	K14A	Interventions sur les glandes surrénales sauf en cas de néoformation maligne et dissection bilatérale des ganglions cervicaux
282	K15A	Radiothérapie pour maladies endocriniennes, nutritionnelles et métaboliques, plus d'un jour d'hospitalisation, sauf radio-iodothérapie
283	K37A	Traitement complexe de soins intensifs ou traitement complexe en U-IMC > 196/184 points et procédures opératoires complexes
284	K60A	Diabète sucré, âge < 16 ans, avec traitement multimodal complexe pour diabète sucré à partir de 7 jours de traitement
285	K60B	Diabète sucré ou troubles nutritionnels sévères avec CC extrêmement sévères, ou diabète sucré avec diagnostic de complication, plus d'un jour
		d'hospitalisation
286	K60C	Diabète sucré ou troubles nutritionnels sévères, âge < 6 ans ou âge < 16 ans avec CC sévères ou diagnostic particulier, plus d'un jour d'hospitalisation
207	KCOD	
287		Diabète sucré, avec CC sévères ou troubles nutritionnels sévères, plus d'un jour d'hospitalisation
288		Diabète sucré, âge > 5 ans et < 16 ans, plus d'un jour d'hospitalisation
289		Diverses maladies métaboliques lors de para/tétraplégie ou avec diagnostic de complication, plus d'un jour d'hospitalisation
290		Diverses maladies métaboliques sauf lors de para/tétraplégie, plus d'un jour d'hospitalisation
291		Maladies métaboliques congénitales, âge < 16 ans, plus d'un jour d'hospitalisation
292		Endocrinopathies, avec diagnostic complexe et CC extrêmement sévères, plus d'un jour d'hospitalisation
293		Endocrinopathies, âge < 16 ans ou procédure particulière, plus d'un jour d'hospitalisation
294		Implantation opératoire d'un cathéter de dialyse péritonéale
295	L03Z	Interventions sur les reins, les uretères et grandes interventions sur la vessie pour néoformation, âge < 19 ans ou avec CC extrêmement sévères ou sauf
		en cas de néoformation, avec CC extrêmement sévères ou intervention combinée
296	L08A	Interventions complexes sur l'urètre avec procédure coûteuse
297	L09A	Autres interventions pour affections des organes urinaires, âge < 16 ans ou avec CC extrêmement sévères ou pour néoformations ou intervention
		particulière
298	L10A	Reconstruction de la vessie et poche continente pour néoformation sans intervention multiviscérale ou interventions sur les reins, les uretères et
		grandes interventions sur la vessie pour néoformation, âge < 19 ans ou CC extrêmement sévères ou intervention combinée avec grande intervention
		sur l'intestin, avec CC extrêmement sévères

© SwissDRG SA Seite 17 Etat: 16 avril 2020



No.		
de	DRG	Texte
série		
299	L12Z	Radiothérapie pour maladies et troubles des organes urinaires, plus d'un jour d'hospitalisation
300		Interventions transurétrales et percutanées transrénales complexes et autres interventions rétropéritonéales sans lithotripsie extracorporelle par ondes
301	L20A	de choc (LECOC) avec CC extrêmement sévères Interventions transurétrales sauf résection de la prostate et urétérorénoscopies complexes, avec CC extrêmement sévères, plus d'un jour d'hospitalisation
302		Procédures opératoires complexes en plusieurs temps pour maladies et troubles des organes urinaires ou traitement sous vide complexe
303	L37A	Traitement complexe de soins intensifs ou traitement complexe en U-IMC > 196/184 points et procédures opératoires complexes
304	L37B	Traitement complexe de soins intensifs ou traitement complexe en U-IMC > 196/184 points
305	L38Z	Procédure de complication avec intervention opératoire particulière ou intervention multiviscérale pour maladies et troubles des organes urinaires
306		Insuffisance rénale, plus d'un jour d'hospitalisation, avec dialyse, défaillance rénale aiguë et CC extrêmement sévères ou avec dialyse et défaillance rénale aiguë ou CC extrêmement sévères, âge < 16 ans
307		Insuffisance rénale, plus d'un jour d'hospitalisation, avec dialyse et défaillance rénale aiguë ou CC extrêmement sévères, âge > 15 ans
308		Insuffisance rénale, plus d'un jour d'hospitalisation, avec dialyse ou CC extrêmement sévères
309		Néoformations des organes urinaires, âge < 16 ans, plus d'un jour d'hospitalisation
310	L62B	Néoformations des organes urinaires, âge > 15 ans, plus d'un jour d'hospitalisation
311	L63A	Infections des organes urinaires avec CC extrêmement sévères ou limitation sévère des fonctions motrices, âge < 6 ans, plus d'un jour d'hospitalisation
312	L63C	Infections des organes urinaires avec CC extrêmement sévères ou limitation sévère des fonctions motrices, âge > 5 ans, plus d'un jour d'hospitalisation
313	L68A	Autres affections moyennement sévères des organes urinaires ou paralysie de la vessie, plus d'un jour d'hospitalisation, âge < 16 ans
314	L68B	Autres affections moyennement sévères des organes urinaires ou paralysie de la vessie, plus d'un jour d'hospitalisation, âge > 15 ans
315	L69A	Autres affections sévères des organes urinaires, âge < 12 ans, plus d'un jour d'hospitalisation
316	L72Z	Microangiopathie thrombotique ou syndrome hémolytique et urémique, plus d'un jour d'hospitalisation
317	M01A	Grandes interventions sur les organes du bassin chez l'homme avec CC extrêmement sévères
318	M03A	Interventions sur le pénis, âge < 18 ans
319	M04A	Interventions sur le testicule avec CC extrêmement sévères, plus d'un jour d'hospitalisation ou âge < 3 ans

© SwissDRG SA Seite 18 Etat: 16 avril 2020



No.		
de	DRG	Texte
série		
320	M04B	Interventions sur le testicule, âge < 3 ans
321	M37Z	Grandes interventions sur l'intestin ou la vessie ou procédures de complication avec intervention opératoire particulière ou interventions en plusieurs
		temps pour maladies et troubles des organes génitaux masculins ou traitement sous vide
322	M38A	Maladies et troubles des organes génitaux masculins, traitement complexe de soins intensifs/traitement complexe en unité de soins intermédiaires >
		196/184 points
323	M60A	Néoformations malignes des organes génitaux masculins, âge < 12 ans ou CC extrêmement sévères, plus d'un jour d'hospitalisation
324	M62Z	Infection ou inflammation des organes génitaux masculins, plus d'un jour d'hospitalisation
325	N01A	Eviscération pelvienne chez la femme, vulvectomie radicale, hystérectomie particulière ou grande intervention abdominale avec lymphadénectomie, ou
		debulking pour néoformation maligne, avec CC extrêmement sévères ou traitement complexe de soins intensifs > 119 points
326	N01B	Eviscération pelvienne chez la femme, vulvectomie radicale, hystérectomie particulière ou grande intervention abdominale avec lymphadénectomie, ou
		debulking pour néoformation maligne, avec CC sévères
327	N02A	Interventions sur l'utérus et le système utéroannexiel ou lymphadénectomie radicale pour néoformation maligne des organes génitaux féminins, avec
		CC extrêmement sévères ou traitement complexe de soins intensifs > 119 points
328	N02B	Interventions sur l'utérus et le système utéroannexiel ou lymphadénectomie radicale pour néoformation maligne de l'utérus, du col de l'utérus ou de la
		vulve
329		Ovariectomies et interventions complexes sur les trompes utérines sauf lors de néoformation maligne, avec CC sévères
330	N60A	Néoformation maligne des organes génitaux féminins, âge < 16 ans ou CC extrêmement sévères, plus d'un jour d'hospitalisation
331	O01A	Césarienne et dialyse, ou thérapie intra-utérine complexe du fœtus
332	O50A	Traitement hospitalier avant l'accouchement à partir de 28 jours de traitement avec situation particulière
333	O50B	Traitement hospitalier avant l'accouchement à partir de 14 jours de traitement
334	O65A	Autre cause d'hospitalisation prénatale avec CC sévères ou diagnostic complexe, durée de la grossesse 20 à 33 semaines complètes, plus d'un jour
		d'hospitalisation
335	O65B	Autre cause d'hospitalisation prénatale avec CC sévères ou diagnostic complexe, durée de la grossesse jusqu'à 19 semaines complètes ou de 26 à 33
		semaines complètes, plus d'un jour d'hospitalisation
336	P02A	Interventions cardiothoraciques ou vasculaires chez le nouveau-né avec ventilation artificielle > 240 heures

© SwissDRG SA Seite 19 Etat: 16 avril 2020



No. de	DRG	Texte
série		
337	P03A	Nouveau-né, poids à l'admission 1000 - 1499 g avec ventilation artificielle > 479 heures ou avec traitement complexe de soins intensifs > 2058 points
		ou âge gestationnel < 30 semaines
338	P03B	Nouveau-né, poids à l'admission 1000 - 1499 g avec plusieurs problèmes sévères ou âge gestationnel < 30 semaines
339	P03C	Nouveau-né, poids à l'admission 1000 - 1499 g avec procédure opératoire significative ou ventilation artificielle > 95 heures ou traitement complexe de
		soins intensifs > 392 points
340	P04A	Nouveau-né, poids à l'admission 1500 - 1999 g, avec plusieurs problèmes sévères ou procédures opératoires complexes en plusieurs temps, ventilation
		artificielle > 240 heures
341	P04B	Nouveau-né, poids à l'admission 1500 - 1999 g, avec plusieurs problèmes sévères ou procédures opératoires complexes en plusieurs temps ou
		ventilation < 241 heures
342	P04C	Nouveau-né, poids à l'admission 1500 - 1999 g avec procédure opératoire significative ou ventilation artificielle > 95 heures ou traitement complexe de
		soins intensifs > 392 points
343	P05A	Nouveau-né, poids à l'admission > 1999 g, avec plusieurs problèmes sévères et ventilation artificielle > 240 heures
344	P05B	Nouveau-né, poids à l'admission > 1999 g, avec procédure opératoire significative ou ventilation artificielle > 95 heures, avec plusieurs problèmes
		sévères, ventilation artificielle < 241 heures
345	P05C	Nouveau-né, poids à l'admission > 1999 g avec procédure opératoire significative ou ventilation artificielle > 95 heures ou traitement complexe de
		soins intensifs > 392 points
346	P37Z	Nouveau-né avec traitement complexe de soins intensifs/traitement complexe en U-IMC > 4900 points
347	P61A	Nouveau-né, poids à l'admission < 1000 g avec procédure opératoire significative, ou traitement complexe de soins intensifs/traitement complexe en U-
		IMC > 3430 points, âge gestationnel < 27 semaines
348	P61B	Nouveau-né, poids à l'admission < 1000 g
349	P63Z	Nouveau-né, poids à l'admission 1250 - 1499 g
350	P65A	Nouveau-né, poids à l'admission 1500 - 1999 g, avec ventilation artificielle > 24 et < 96 heures ou avec problème sévère ou âge gestationnel <
		32 semaines
351	P65B	Nouveau-né, poids à l'admission 1500 - 1999 g, avec autre problème ou âge gestationnel < 35 semaines
352	P65C	Nouveau-né, poids à l'admission 1500 - 1999 g
353	P66A	Nouveau-né, poids à l'admission 2000 - 2499 g avec plusieurs problèmes sévères ou poids à d'admission > 2499 g avec situations particulières ou
		traitement complexe en U-IMC > 392 points ou âge gestationnel < 35 semaines

© SwissDRG SA Seite 20 Etat: 16 avril 2020



No. de série	DRG	Texte
354	P66B	Nouveau-né, poids à l'admission 2000 - 2499 g ou poids à l'admission > 2499 g avec situations particulières, avec ventilation artificielle > 24 et < 96 heures ou avec problème sévère, ou traitement complexe de soins intensifs/traitement complexe en unité de soins intermédiaires > 196 points
355	P66C	Nouveau-né, poids à l'admission 2000 - 2499 g avec autre problème
356	P66D	Nouveau-né, poids à l'admission 2000 - 2499 g ou poids à l'admission > 2499 g avec autre problème
357	P67A	Nouveau-né, poids à l'admission > 2499 g avec problèmes sévères ou âge gestationnel < 35 semaines ou traitement complexe de soins
		intensifs/traitement complexe en unité de soins intermédiaires > 196 points, ou avec un autre problème, plus d'un jour d'hospitalisation ou avec
358	P67B	procédure opératoire non significative, avec diagnostic de complication ou situation particulière, âge gestationnel < 35 semaines Nouveau-né, poids à l'admission > 2499 g avec problème grave ou avec autre problème, plus d'un jour d'hospitalisation ou avec procédure opératoire
		non significative, avec diagnostic de complication ou situation particulière
359	P67C	Nouveau-né, poids à l'admission > 2499 g avec autre problème, plus d'un jour d'hospitalisation ou avec procédure opératoire non significative, avec situation particulière
360	Q02A	Diverses procédures opératoires pour maladies du sang, des organes hématopoïétiques et du système immunitaire, avec CC extrêmement sévères
361	Q37A	Maladies du sang, des organes hématopoïétiques et du système immunitaire avec traitement complexe de soins intensifs/traitement complexe en unité de soins intermédiaires > 196/184 points
362	Q37B	Maladies du sang, des organes hématopoïétiques et du système immunitaire avec traitement complexe de soins intensifs/traitement complexe en unité de soins intermédiaires > 119 à 184 points
363	Q60A	Affections du système réticulo-endothélial, du système immunitaire et troubles de la coagulation avec diagnostic complexe particulier ou procédure de complication et plus d'un jour d'hospitalisation
364	Q60B	Affections du système réticulo-endothélial, du système immunitaire et troubles de la coagulation avec diagnostic complexe ou CC extrêmement sévères, et plus d'un jour d'hospitalisation
365	Q61A	Affections érythrocytaires avec CC extrêmement sévères et plus d'un jour d'hospitalisation
366		Affections érythrocytaires, plus d'un jour d'hospitalisation
367		Interventions opératoires pour néoformations hématologiques et solides et plus d'un jour d'hospitalisation avec procédure complexe ou de complication et CC extrêmement sévères, ou intervention particulière

© SwissDRG SA Seite 21 Etat: 16 avril 2020



No.		
de	DRG	Texte
série		
368	R01B	Interventions opératoires pour néoformations hématologiques et solides et plus d'un jour d'hospitalisation avec procédure complexe ou de
		complication ou CC extrêmement sévères, âge < 18 ans
369	R01C	Interventions opératoires pour néoformations hématologiques et solides et plus d'un jour d'hospitalisation avec procédure complexe ou de
		complication ou CC extrêmement sévères, âge > 17 ans
370	R01D	Interventions opératoires pour néoformations hématologiques et solides et plus d'un jour d'hospitalisation avec intervention complexe pour
		néoformation maligne particulière
371	R50A	Chimiothérapie hautement complexe, deux séries de traitement avec isolement protecteur à partir de 14 jours de traitement ou traitement complexe de
		soins intensifs/traitement complexe en unité de soins intermédiaires > 196/360 points et situation particulière ou âge < 18 ans
372	R50B	Chimiothérapie hautement complexe, deux séries de traitement ou chimiothérapie hautement complexe avec isolement protecteur à partir de 14 jours
		de traitement ou traitement complexe de soins intensifs/traitement complexe en unité de soins intermédiaires > 196/360 points, et procédure
		opératoire particulière ou procédure opératoire complexe avec plus d'un jour d'hospitalisation, ou diagnostic particulier
373	R50C	Chimiothérapie hautement complexe, deux séries de traitement ou chimiothérapie hautement complexe avec isolement protecteur à partir de 14 jours
		de traitement ou traitement complexe de soins intensifs/traitement complexe en unité de soins intermédiaires > 196/360 points
374	R60A	Leucémie myéloïde aiguë, plus d'un jour d'hospitalisation ou prélèvement autologue de CS ou Graft versus Host Disease (réaction du greffon contre
		l'hôte), avec situation coûteuse et diagnostic complexe ou procédure de complication
375	R60B	Leucémie myéloïde aiguë, plus d'un jour d'hospitalisation ou prélèvement autologue de CS ou GvHD, avec situation coûteuse, ou âge < 18 ans et CC
		extrêmement sévères, ou procédure de complication ou diagnostic complexe ou traitement complexe de soins intensifs > 196/360 points
376	R60C	Leucémie myéloïde aiguë, plus d'un jour d'hospitalisation ou prélèvement autologue de CS ou Graft versus Host Disease (réaction du greffon contre
		l'hôte) avec dialyse ou CC extrêmement sévères
377	R61A	Lymphome et leucémie non aiguë avec dialyse ou isolement protecteur, à partir de 7 jours de traitement ou acte diagnostique complexe ou âge < 8
		ans, et procédure de complication ou CC extrêmement sévères avec diagnostic complexe, ou traitement complexe de soins intensifs/traitement
		complexe en unité de soins intermédiaires > 184 points
378	R61B	Lymphome et leucémie non aiguë avec dialyse ou isolement protecteur à partir de 7 jours de traitement ou acte diagnostique complexe ou âge < 8 ans
		ou CC extrêmement sévères avec diagnostic particulier
379	R61C	Lymphome et leucémie non aiguë, plus d'un jour d'hospitalisation avec CC extrêmement sévères ou âge < 18 ans ou septicémie
380	R61D	Lymphome et leucémie non aiguë, plus d'un jour d'hospitalisation

© SwissDRG SA Seite 22 Etat: 16 avril 2020



No. de	DRG	Texte
série		
381	R62A	Autres néoformations hématologiques et solides avec diagnostic de complication ou procédure de complication ou âge < 18 ans et ostéolyses ou CC
		extrêmement sévères, plus d'un jour d'hospitalisation
382	R62B	Autres néoformations hématologiques et solides avec ostéolyses ou CC extrêmement sévères ou chimiothérapie intensive, plus d'un jour
		d'hospitalisation
383	R63A	Autre leucémie aiguë, plus d'un jour d'hospitalisation avec procédure de complication ou diagnostic de complication
384	R63B	Autre leucémie aiguë, plus d'un jour d'hospitalisation et âge < 18 ans avec CC extrêmement sévères ou diagnostic particulier
385	R63C	Autre leucémie aiguë, plus d'un jour d'hospitalisation avec CC extrêmement sévères ou dialyse ou acte diagnostique complexe ou diagnostic complexe
386	R63D	Autre leucémie aiguë, plus d'un jour d'hospitalisation, âge < 18 ans
387		Autre leucémie aiguë, plus d'un jour d'hospitalisation, âge > 17 ans
388		Maladie due au VIH avec procédure opératoire ou traitement complexe de soins intensifs/traitement complexe en unité de soins intermédiaires > 119
300	3012	points
389	S62Z	Néoformation maligne lors de maladie due au VIH
390		Infection lors de maladie due au VIH avec diagnostic complexe et CC extrêmement sévères ou septicémie avec maladie particulière due au VIH ou
		procédure de complication
391	S63B	Infection lors de maladie due au VIH
392	T01A	Procédure opératoire ou débridement étendu pour maladies infectieuses et parasitaires avec traitement complexe de soins intensifs/traitement
		complexe en unité de soins intermédiaires > 196/184 points ou procédure complexe en plusieurs temps
393	T01B	Procédure opératoire ou débridement étendu pour maladies infectieuses et parasitaires avec procédure opératoire complexe ou diagnostics de
		complication ou procédure de complication
394	T01C	Procédure opératoire ou débridement étendu pour maladies infectieuses et parasitaires en cas de septicémie
395	T01D	Procédure opératoire ou débridement étendu pour maladies infectieuses et parasitaires
396		Septicémie avec procédure de complication ou pour état après transplantation d'organe, avec CC extrêmement sévères, ou traitement complexe de
		soins intensifs/traitement complexe en unité de soins intermédiaires > 196/184 points ou traitement complexe d'agents infectieux multirésistants à
		partir de 14 iours de traitement
397	T60B	Septicémie avec procédure de complication ou pour état après transplantation d'organe ou CC extrêmement sévère

© SwissDRG SA Seite 23 Etat: 16 avril 2020



No.		
de	DRG	Texte
série		
398	T60C	Septicémie avec procédure de complication ou état après transplantation d'organe et âge > 15 ans, ou CC extrêmement sévères et âge < 15 ans
399	T60D	Septicémie ou traitement complexe d'agents infectieux multirésistants à partir de 7 jours de traitement, âge < 10 ans
400	T60E	Septicémie ou traitement complexe d'agents infectieux multirésistants à partir de 7 jours de traitement, âge < 10 ans, plus d'un jour d'hospitalisation
401	T61A	Infections postopératoires et post-traumatiques avec procédure de complication, diagnostic de complication ou CC extrêmement sévères, plus d'un
402	T62B	jour d'hospitalisation Fièvre d'étiologie inconnue, âge < 18 ans, plus d'un jour d'hospitalisation
403		Affection virale pour état après transplantation d'organe, plus d'un jour d'hospitalisation
404		Affection virale pour infection à virus cytomégaliques ou réadaptation gériatrique aiguë à partir de 7 jours de traitement, plus d'un jour
	. 552	d'hospitalisation
405	T64A	Autres maladies infectieuses et parasitaires, avec procédure de complication ou âge < 18 ans, plus d'un jour d'hospitalisation
406	T64B	Autres maladies infectieuses et parasitaires, âge > 17 ans, plus d'un jour d'hospitalisation
407	U01A	Opération de changement de sexe avec intervention complexe ou coûteuse
408	U41A	Thérapie socio et neuropédiatrique et pédopsychosomatique pour maladies et troubles psychiques et pour maladies et troubles du système nerveux
		avec thérapie particulière et âge < 18 ans, ou âge < 12 ans, plus d'un jour d'hospitalisation
409	U41B	Thérapie socio et neuropédiatrique et pédopsychosomatique pour maladies et troubles psychiques et pour maladies et troubles du système nerveux et
		âge < 18 ans, ou âge > 11 ans, plus d'un jour d'hospitalisation
410	U63A	Troubles affectifs ou hallucinatoires sévères, âge < 18 ans ou CC extrêmement sévères, plus d'un jour d'hospitalisation
411	U64A	Troubles anxieux ou autres troubles affectifs et somatoformes, âge < 16 ans ou CC extrêmement sévères ou acte diagnostique neurologique complexe,
		plus d'un jour d'hospitalisation
412	U66A	Troubles alimentaires, obsessionnels et de la personnalité ou troubles psychiques durant l'enfance, et traitement complexe de soins intensifs/traitement
		complexe en unité de soins intermédiaires > 196/184 points ou traitement complexe lors d'anorexie, à partir de 28 jours de traitement
413	U66B	Troubles alimentaires, obsessionnels et de la personnalité ou troubles psychiques durant l'enfance avec diagnostics de complication ou traitement
		complexe particulier, plus d'un jour d'hospitalisation

© SwissDRG SA Seite 24 Etat: 16 avril 2020



No.		
de	DRG	Texte
série		
414	U66C	Troubles alimentaires, obsessionnels et de la personnalité ou troubles psychiques durant l'enfance, âge < 18 ans, plus d'un jour d'hospitalisation
415		Dépendance, intoxication, troubles multiples du comportement multiple avec démence ou délire et trouble psychique dû à des troubles de la fonction cérébrale, plus d'un jour d'hospitalisation
416	V02B	Dépendance, intoxication, troubles multiples du comportement avec dépendance multiple ou diagnostic de complication, plus d'un jour d'hospitalisation
417	V02C	Dépendance, intoxication, troubles multiples du comportement, plus d'un jour d'hospitalisation
418	W02A	Traumatisme multiple avec procédure de complication ou intervention sur plusieurs localisations, ou traitement complexe en U-IMC > 392/552 points
419	W02B	Traumatisme multiple avec procédure opératoire
420	W61B	Traumatisme multiple avec diagnostic de complication ou réadaptation gériatrique aiguë à partir de 14 jours de traitement
421	W61C	Traumatisme multiple
422	X01A	Opération réparatrice pour blessures avec procédures de complication, intervention sur plusieurs localisations, plastie par lambeau libre avec
		anastomose microvasculaire ou diagnostic complexe ou procédure complexe, avec CC extrêmement sévères
423	X01B	Opération réparatrice pour blessures
424	X04Z	Autres interventions pour blessures des membres inférieurs
425	X06A	Autres interventions pour autres blessures avec CC extrêmement sévères
426	X33Z	Procédures opératoires complexes en plusieurs temps pour blessures, empoisonnements et effets toxiques dus aux drogues et médicaments
427	X60A	Blessures et réactions allergiques avec CC extrêmement sévères, plus d'un jour d'hospitalisation
428	X62A	Empoisonnements/effets toxiques dus aux drogues, médicaments et autres substances ou suites d'un traitement médical avec CC extrêmement sévères
		ou procédure particulière/diagnostic particulier, plus d'un jour d'hospitalisation
429	Y02A	Autres brûlures avec transplantation de peau et procédure de complication ou ventilation artificielle > 24 heures ou CC extrêmement sévères ou dialyse
		ou traitement complexe de soins intensifs > 196/360 points, ou intervention en plusieurs temps ou décédé < 5 jours après admission
430	Y02B	Autres brûlures avec transplantation de peau et procédure coûteuse ou diagnostics coûteux

© SwissDRG SA Seite 25 Etat: 16 avril 2020



No. de série	DRG	Texte
431	Y62A	Autres brûlures avec débridement étendu ou brûlures graves ou traitement complexe de soins intensifs > 196/360 points, plus d'un jour
		d'hospitalisation
432	Y62B	Autres brûlures et plus d'un jour d'hospitalisation, âge < 6 ans
433	Y62C	Autres brûlures et plus d'un jour d'hospitalisation, âge > 5 ans
434	Z65A	Troubles, symptômes, autres anomalies et suivi thérapeutique avec procédure et diagnostic particuliers ou dialyse, plus d'un jour d'hospitalisation

© SwissDRG SA Seite 26 Etat: 16 avril 2020